

Carnet de succession

Ce carnet dit à vos proches **où se trouve** chaque élément de votre patrimoine. Il ne transmet rien et n'a aucune valeur juridique : il fait gagner des mois. Notez où sont les choses, pas les choses elles-mêmes, et datez chaque page.

CE CARNET EST CELUI DE

REPLI LE

DERNIÈRE RELECTURE LE

LES DEUX PERSONNES QUI SAVENT OÙ IL EST RANGÉ

Les deux dates que vos héritiers ne retrouveront pas seuls

Presque tout se reconstitue : une banque interrogée répond, un notaire consulte le fichier central des dernières volontés, l'AGIRA recherche les contrats d'assurance vie non réclamés. Deux informations font exception, et ce sont deux dates : **la date de chaque donation que vous avez consentie**, parce que les abattements se reconstituent tous les 15 ans, et **la date des versements sur vos contrats d'assurance vie**, parce que le régime applicable dépend de vos 70 ans. Elles ne figurent dans aucun fichier central. Renseignez-les d'abord : rubriques 3 et 8.

1. État civil et documents personnels

Tant que la qualité d'héritier n'est pas établie, aucun compte ne se débloque.

LIVRET DE FAMILLE : OÙ IL EST RANGÉ

ACTE DE NAISSANCE : COMMUNE DE NAISSANCE

CONTRAT DE MARIAGE : NOTAIRE QUI L'A REÇU ET ANNÉE (OU : AUCUN CONTRAT SIGNÉ)

PACS : CONVENTION ET LIEU D'ENREGISTREMENT

JUGEMENT DE DIVORCE : JURIDICTION, ANNÉE, OÙ SE TROUVE LA COPIE

ENFANTS : NOMS ET DATES DE NAISSANCE, Y COMPRIS PREMIÈRE UNION ET ADOPTION

PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE : OÙ LES TROUVER

2. Comptes bancaires

Une ligne par compte, y compris ceux que vous jugez négligeables : le livret d'enfance jamais soldé, le compte d'une banque où vous n'allez plus.

ÉTABLISSEMENT

TYPE ET TITULAIRE

OÙ SONT LES RELEVÉS

3. Assurance vie

La date des versements commande le régime applicable : avant ou après vos 70 ans. C'est l'une des deux dates introuvables après coup.

ASSUREUR ET NUMÉRO DE CONTRAT	VERSEMENTS AVANT OU APRÈS 70 ANS	OÙ EST LA CLAUSE BÉNÉFICIAIRE

4. Épargne et placements

Le PEA ouvert pour la seule antériorité fiscale, les parts de SCPI, l'épargne salariale restée chez un ancien employeur, les cryptoactifs.

ENVELOPPE	ÉTABLISSEMENT	OÙ SONT LES RELEVÉS

5. Immobilier

Précisez si le bien est détenu en indivision ou via une SCI, et où sont rangés les statuts. Signalez toute assurance emprunteur.

BIEN	OÙ EST LE TITRE DE PROPRIÉTÉ	CRÉDIT EN COURS

6. Employeur, retraites et prévoyance

Ces organismes versent quelque chose au conjoint ou aux enfants, mais uniquement si quelqu'un le demande. Personne ne le demande sans savoir qu'ils existent.

EMPLOYEUR ACTUEL

ANCIENS EMPLOYEURS CHEZ QUI UN DROIT SUBSISTE

CAISSES DE RETRAITE, DE BASE ET COMPLÉMENTAIRES

PRÉVOYANCE ET MUTUELLE

ASSURANCE DÉCÈS SOUSCRITE À TITRE PRIVÉ OU PAR L'EMPLOYEUR

7. Dettes et engagements

Le passif compte autant que l'actif : c'est lui qui permet à vos héritiers de décider d'accepter ou non la succession.

NATURE DE L'ENGAGEMENT

AUPRÈS DE QUI

CE QUI RESTE D'ÊTRE, ET JUSQU'À QUAND

8. Dispositions que vous avez déjà prises

La donation qui pose problème n'est presque jamais l'acte notarié : c'est le don manuel, le virement fait un dimanche. Sans sa date exacte, le calcul est faux.

TESTAMENT : OÙ IL EST DÉPOSÉ, ET CHEZ QUEL NOTAIRE

DONATION ENTRE ÉPOUX, DITE DONATION AU DERNIER VIVANT : ANNÉE ET NOTAIRE

MANDAT DE PROTECTION FUTURE : OÙ IL EST RANGÉ

AUTRE DISPOSITION

DONATIONS DÉJÀ CONSENTIES

BÉNÉFICIAIRE

NATURE ET MONTANT

DATE EXACTE ET DÉCLARATION

9. Les professionnels qui vous suivent

Un seul appel peut faire gagner des semaines, encore faut-il savoir qui appeler.

RÔLE

NOM ET COORDONNÉES

CE QU'IL DÉTIENT DÉJÀ

10. Vie numérique

N'écrivez aucun mot de passe ici. Notez seulement comment y accéder : c'est le sens même de ce carnet.

GESTIONNAIRE DE MOTS DE PASSE UTILISÉ, ET LE MOYEN D'Y ACCÉDER

ADRESSE ÉLECTRONIQUE PRINCIPALE

ABONNEMENTS PAYANTS À RÉSILIER

COMPTES DE RÉSEAUX SOCIAUX, ET CE QUE VOUS SOUHAITEZ QU'IL EN ADVIENNE

SITES MARCHANDS SUR LESQUELS UNE CARTE EST ENREGISTRÉE

CRYPTOACTIFS : OÙ SONT LES CLÉS

11. Volontés pour vos obsèques

Ces volontés doivent être trouvées dans les heures qui suivent, pas dans les semaines. Dites à vos proches que cette page existe.

CONTRAT OBSÈQUES : ASSUREUR, NUMÉRO, ET OÙ EST LE CONTRAT

INHUMATION OU CRÉMATION, ET LE LIEU SOUHAITÉ

CONCESSION EXISTANTE : CIMETIÈRE, EMPLACEMENT, ÉCHÉANCE

CÉRÉMONIE CIVILE OU RELIGIEUSE

PERSONNES À PRÉVENIR

NOM	LIEN	COORDONNÉES

12. Où ranger ce carnet, et qui doit le savoir

Un carnet parfaitement rempli que personne ne trouve ne sert à rien. Dites-le à deux personnes au moins : une seule peut être absente au mauvais moment.

CE CARNET EST RANGÉ À

PREMIÈRE PERSONNE QUI LE SAIT

DEUXIÈME PERSONNE QUI LE SAIT

MON NOTAIRE A ÉTÉ INFORMÉ DE SON EXISTENCE (NOM, OU : AUCUN NOTAIRE)

DATE

SIGNATURE

Ce carnet n'a aucune valeur juridique. Il sert à **retrouver**, pas à transmettre. Pour décider qui reçoit quoi, il faut un testament ou une donation, et pour un acte, un notaire. Relisez ce carnet une fois par an, à une date que vous n'oublierez pas.

Carnet de succession - legare.fr/outils/modeles/carnet-de-succession/